

Cfdt:

ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Les militants de la CFDT
vous conseillent,
vous suivent
et vous accompagnent.
Écrivez-nous à l'adresse :
besancon@efrp.cfdt.fr
ou appelez-nous
au 07 80 96 97 17

Mutations intra Haute-Saône

Les éléments de barème

Barème de base 1 + proratisation

5 points pour tous

POINT 1/12 1/360
par année par mois par jour
d'ancienneté au 1er septembre 2025



bonification en fonction de l'échelon de 0 point à 1,6 point



échelon 1 échelon 5
classe normale classe exceptionnelle

- au 31 août 2025 par promotion ou avancement
- au 1er septembre 2025 par classement ou reclassement

renouvellement du 1er vœu 1 point/an (max 3)

Bonifications familiales

3 POINTS
rapprochement de
conjoint
OU
autorité parentale
conjointe

ou

0,99 POINT
parent isolé



0,99 POINT

par enfant < 18 ans
(au 1er septembre
2026) ou à naître
(max 6,97)



Bonifications handicap

3 POINTS
BOE (Bénéficiaire
Obligation d'Emploi)



500 POINTS
après avis
médical



Bonifications parcours pro

1 POINT
par année
d'exercice
continu en
REP/REP+
(max 5)

0,9 POINT
si poste occupé \geq 3 ans

0,5 POINT
par année d'affectation
provisoire sur un poste
spécialisé à compter
de la 2e année (max 1)

Les participants obligatoires au mouvement intra (affecté à titre provisoire, victime de carte scolaire, stagiaire, réintégré, arrivant dans le département...) doivent formuler au moins deux vœux MOB (vœux larges à mobilité obligatoire).



Cfdt:

ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Mutations intra Haute-Saône Mesures de carte scolaire

Adjoints

999 POINTS ou **300 POINTS**
postes d'adjoints de l'école d'origine ou des écoles d'accueil des élèves
postes d'adjoints \leq 40 km

Titulaires remplaçants

999 POINTS ou **300 POINTS**
postes de TR de la circonscription d'origine
postes de TR des circonscriptions limitrophes

Les militants de la CFDT vous conseillent, vous suivent et vous accompagnent. Écrivez-nous à l'adresse : besancon@efrp.cfdt.fr ou appelez-nous au 07 80 96 97 17

Titulaires de secteur

999 POINTS ou **300 POINTS** ou **200 POINTS**
postes de TS de la circonscription ou de la zone d'ajustement d'origine
postes de TS des circonscriptions ou des zones d'ajustement limitrophes
postes d'adjoints des écoles implantées dans la circonscription ou dans les communes de la zone d'ajustement d'origine

Enseignants spécialisés

999 POINTS ou **300 POINTS** ou **200 POINTS**
nouvelle école en cas de déplacement d'un poste spécifique
postes requérant la même compétence ou qualification \leq 40 km
ou
postes d'adjoints des écoles \leq 40 km
postes requérant la même compétence ou qualification \geq 40 km

Direction (2 à 8 classes)

999 POINTS ou **300 POINTS** ou **200 POINTS**
poste de direction et les postes d'adjoints de l'école issue de la fusion en cas de fusion d'écoles ou des écoles d'accueil des élèves en cas de fermeture d'école
postes de direction d'écoles de 2 à 8 classes \leq 40 km
ou
postes d'adjoints \leq 40 km
postes de direction d'école de 2 à 8 classes, sans limitation kilométrique

Direction (9 classes et plus)

999 POINTS ou **300 POINTS** ou **200 POINTS**
poste de direction et les postes d'adjoints de l'école issue de la fusion en cas de fusion d'écoles ou des écoles d'accueil des élèves en cas de fermeture d'école
postes de direction d'écoles de 2 classes et plus \leq 40 km
ou
postes d'adjoints \leq 40 km
postes de direction d'école de 2 classes et plus, sans limitation kilométrique

Cfdt:

Donner enfin les moyens de faire réussir l'École

- La baisse démographique doit servir à **améliorer l'encadrement**, pas à retirer des moyens. Il faut des **classes moins chargées et des équipes renforcées** dans l'enseignement, la vie scolaire, l'accompagnement, l'administratif et le médico-social pour répondre aux besoins réels du terrain.
- Les personnels font tenir l'École malgré une charge de travail qui augmente. **La CFDT demande des mesures salariales concrètes pour toutes et tous**, titulaires comme contractuels, et une meilleure reconnaissance des AESH, AED et métiers trop souvent invisibilisés.
- L'inclusion ne peut pas reposer sur la seule bonne volonté des équipes. **Il faut des moyens humains, de la formation, du temps de concertation et une organisation cohérente**. Toute réforme doit être construite avec les personnels et au service des besoins des élèves.
- La qualité du service public passe aussi par la protection des agents. La CFDT exige une **vraie prévention des risques**, des réponses aux alertes, des outils de suivi à jour et des actions rapides face aux situations de souffrance au travail. **Il faut enfin passer des intentions aux actes**.



Pour des moyens, de la
reconnaissance et des
choix utiles

VOTEZ CFDT !